

**Question avec demande de réponse écrite E-009148/2011  
à la Commission**  
Article 117 du règlement  
**Ioan Enciu (S&D)**

Objet: Situation du secteur énergétique roumain

La décision du gouvernement roumain de supprimer les subventions pour le chauffage thermique, conjuguée aux mesures visant à réduire les salaires et les retraites et à augmenter le prix de l'énergie, risque d'avoir des conséquences sociales extrêmement négatives sur les catégories les plus vulnérables de la population. En outre, ces mesures révèlent l'absence de volonté politique et le manque d'expertise de la part des autorités publiques roumaines dans la gestion et la réglementation du secteur énergétique en général.

Près de cinq ans après son adhésion à l'Union européenne, le marché roumain de l'énergie ne fonctionne toujours pas convenablement et souffre de carences importantes. Ces défauts pèsent sur les consommateurs et avantagent ceux que l'on pourrait appeler "les petits malins" du secteur de la distribution énergétique, qui bénéficient d'un traitement préférentiel de la part des autorités centrales (75 % du commerce de l'électricité se fait en dehors des marchés nationaux spécialisés). Par ailleurs, au lieu de réaliser des investissements pour améliorer l'efficacité énergétique du système d'approvisionnement centralisé en énergie thermique, le gouvernement roumain tente de supprimer ce dernier, alors même que ce système centralisé constitue la meilleure façon d'atteindre les objectifs européens en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

À la lumière de ce qui précède, la Commission est priée de répondre aux questions suivantes.

Quelles mesures entend-elle prendre en ce qui concerne la suppression des subventions en faveur de l'énergie thermique pour la population roumaine, compte tenu du fait que le coût de l'énergie pour les consommateurs roumains se situera au-delà des 20 %, un niveau bien supérieur à la moyenne européenne de 10 %?

Quelles mesures compte-t-elle adopter concernant le faible niveau de mise en œuvre par la Roumanie des dispositions des deuxième et troisième paquets sur la libéralisation du marché de l'énergie?

Que pense-t-elle des mesures du gouvernement roumain visant à supprimer progressivement le système centralisé d'approvisionnement en énergie thermique, compte tenu de l'importance de cette dernière pour la réalisation des objectifs fixés en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre?